



Association des Usagers du Port d'Ars en Ré

DECEMBRE 2016 N° 35



Chers amis de l'AUPAR

Le 17 août dernier le conseil d'administration de l'AUPAR a élu un nouveau bureau.

Jean Claude PERIN en raison de son engagement au niveau de la FNPA (Fédération Nationale des Ports de l'Atlantique), où il pourra défendre efficacement les usagers des ports de plaisance, a renoncé à la Présidence. Il reste administrateur et nous le remercions pour son travail constant.

J'ai été élu Président, Pierre MOREAU est devenu Vice Président et Trésorier, Bernard GAU-VERDON a été élu secrétaire, ce qui fait deux nouveaux dans le bureau !

Ce nouveau bureau est décidé à continuer les actions qui ont été initiées par le précédent pour dynamiser l'activité du port, notamment, des solutions de stockage à terre, l'aménagement du chenal du Curé (toujours dans les tuyaux), le suivi des dragages devenus absolument nécessaires tant pour les deux bassins d'Ars que pour le chenal, combien d'entre vous se sont échoués entre les deux marques jaunes ou près de la première bouée rouge de sortie du port !

Mais aussi avec l'organisation de sorties en mer, groupées, comme cela s'est fait sur St Denis d'Oléron ou sur le banc du Bucheron (un grand classique !). Il y a des projets en cours comme la remontée de la Charente, une escapade à La Rochelle avec entrée entre les deux tours dans le vieux port et d'autres si les adhérents et amis viennent nombreux.

Ceci permet de naviguer avec nos bateaux ce qui est notre but principal.

Mais encore, échanger avec les autres associations et nouer des amitiés avec des groupes similaires au nôtre.

L'AUPAR participe activement aux réunions initiées par la CDC sur le sujet du PLUi.

Ceci prend du temps mais il nous semble important de faire entendre les voix des utilisateurs du port auprès de nos autorités.

Nous avons de même participé à la remise des chèques pour la SNSM samedi 3 septembre et nous remercions ici tous les adhérents de l'AUPAR qui ont fait le geste d'aider la SNSM, acteur incontournable de notre sécurité en mer.

L'AUPAR est donc toujours dynamique pour porter et représenter les usagers et amis du port d'Ars en Ré et nous invitons tous ceux qui se sentent concernés par l'avenir du port d'Ars de venir nous rejoindre.

Nos vous souhaitons une bonne lecture de ce bulletin et, à tous, nos meilleurs vœux pour l'année 2017 en attendant de vous retrouver sur le plan d'eau dès que la saison le permettra.

Jean Luc BENARD et le Conseil d'administration.

VUE SUR LES TARIFS DU PORT

Si l'on regarde le montant de la redevance annuelle entre 2017 et 2002 pour le bateau le plus présent dans nos bassins, soit d'une longueur entre 7.50 et 7.99 m

2002 : 883.41 € / 2017 : 1 134.60 €

L'augmentation est de 40% alors que l'inflation a progressé d'un peu plus de 20% sur la même période.

Nos reporters ont donc interviewé Michel JAUFFRAIS, maire adjoint en charge du port.

Le + souvent les tarifs sont majorés de 1%. Une année le tarif a subi une hausse de 8% pour prendre en compte l'imposition à la taxe foncière des ports. Pour 2017 le chiffre de 1% a été reconduit, mais le port doit de nouveau faire face à des augmentations de charges fiscales en 2017 : ordures ménagères et taxe de séjour. Les charges du port prennent en compte des provisions qui sont constituées pour faire face à des charges futures inéluctables.

Dans le budget 2017, que vous pouvez consulter : <http://www.arsenre.com> rubrique [vie municipale/documents budgétaires](#),

Ces provisions représentent plus de 800 000 euros.

La plus importante est constituée pour le dévasage des bassins, en urgence un roto dévaseur vient d'intervenir dans le port nature, pour 2017 le dragage des bassins est prévu. L'analyse des vases par le LASAT se fera en Février et le dragage pourrait se faire en fin d'année. Cela représente un budget de l'ordre de 400 000 euros provisionnés.

VUE SUR LA LENTEUR DES ACTIONS

Bulletin N° 16 de Juin 2007 notre édito :

TITRE : *UN GAIN DE 50 PLACES DURANT LA PERIODE ESTIVALE*

« Ce projet essentiel pour les usagers a franchi deux grandes étapes : en 2006 l'enquête AUPAR en concertation avec la commune a mis en évidence que l'objectif de gain de 50 places était réaliste En 2007 la commune a confié au bureau d'étude EGCA de ROYAN un marché de faisabilité. Tous les éléments sont réunis maintenant pour lancer le projet définitif et sa réalisation. »

Aujourd'hui, 10 ANS PLUS TARD : **RIEN !!!!!!!**

VIDEOSURVEILLANCE

L'appel d'offres est en cours et la réalisation devrait être faite en 2017 (elle était prévue en 2016).

CE QUI EST FAIT

Le dévasage du port nature a été fait par le rotodévaseur ce qui dégage l'accès aux pontons ainsi qu'un passage dans l'entrée du port devant la porte, mais pas dans le chenal, ceci est du ressort de la CDC. Un rendez-vous est prévu, à la CDC, début janvier pour exposer le problème du dragage et envisager sa réalisation.

PLUi

Nous avons participé activement aux réunions concernant ce PLUi et notamment celle sur le sujet du littoral. Nos observations ont bien été reprises dans le document de restitution (prévoir des ports à sec, agrandir les ports, considérer les ports comme des éléments du patrimoine, procéder au désenvasage et à l'entretien systématique des ports et des chenaux d'accès), c'est un pas, maintenant il faudra veiller à l'exécution de ces promesses.



Le chenal du Curé : Il y a encore du travail !